



## REGLEMENT PARTICULIER DU 4<sup>EME</sup> TOURNOI NATIONAL DE DOUBLE DE MALLEMORT

23 et 24 Mai 2020

JUGE ARBITRE PRINCIPAL : **Mr Bernard SANCHEZ**  
JUGE ARBITRE ADJOINT : **Mr Zoubir SALIK**

1 - La compétition est autorisée par la FFBAD sous le numéro de dossier **1900509** et se déroule selon les règles fixées par elle (Règlement général des compétitions).

2 - Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, être en possession de sa licence 2019/2020 le jour de son inscription, et ne devra faire l'objet d'aucune suspension.  
La compétition est ouverte à tous les licenciés de la FFBAD classés de **N2 à NC**.

3 - Le tournoi accueillera les disciplines de Double et de Mixte.

Le tournoi est autorisé aux catégories :

Minimes (avec classement D7 minimum), Cadets, Juniors, Séniors et Vétérans.

4 - Les tableaux de Double et de Mixte comprendront un nombre de 6 séries au maximum dénommés de Série 1 (meilleurs côtes), à Série 6 (moins bonnes côtes). Les joueurs seront affectés par le comité d'organisation dans la série qui leur correspond le mieux en fonction de leur CPPH à la date du **lundi 04 mai 2020** de manière à assurer un écart de niveau raisonnable entre les côtes les plus hautes et les plus basses au sein d'un tableau.

Dans le but d'assurer le bon déroulement du tournoi, et en fonction du nombre de joueurs inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de réduire ou d'augmenter le nombre de séries mentionnés dans une ou plusieurs disciplines.

Tous les tableaux de double et double mixte se joueront en poules.

Les tableaux ne seront pas forcément identique en nombre de joueurs.

Le découpage reste à la libre appréciation de l'organisation.

Les joueurs peuvent s'inscrire « au choix » en Double et en Mixte sans assurance de se voir attribuer un partenaire.

5 - Les Doubles Dames et Doubles Hommes auront lieu le samedi et les Mixtes le dimanche.

6 - Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge arbitre.

7 - Le nombre de joueurs est limité aux 300 premiers inscrits, le cachet de la poste faisant foi, afin qu'il y ait **2 sortants dans toutes les poules**.  
En cas de dépassement du nombre d'inscrit, une liste d'attente sera constituée par ordre d'arrivée de l'inscription complète. (**Feuille d'inscription + Règlement**)

8 - Les matchs sont en auto arbitrage.

9 - Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge arbitre quel que soit le stade de la compétition.

10 - Dès l'appel de leurs noms, les joueurs disposent de 3 minutes de temps de préparation. Ces 3 minutes comprennent le test des volants, la prise de repères et le changement de tenue. L'échauffement des joueurs aura eu lieu auparavant.

**Pour rappel le test de volants devra avoir lieu à l'arrivée sur le terrain au début du temps de préparation.**

11 - Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions). Tout joueur doit donc être présent, dans la salle, une heure avant l'heure présumée de son match.

12 - Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord de l'arbitre ou du juge arbitre.

13 - Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions, de réunir des séries si le nombre de participants dans chacune d'elles est insuffisant.

14 - Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être en plume pour toutes les séries.

15 - Le volant agréé pour ce tournoi en cas de litige est le **BABOLAT 2** et sera en vente au tarif de 26€.

16 - Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs entre les sets.

17 - Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée sur le terrain.

18 - Les joueurs peuvent s'inscrire « au choix » dans un tableau, sans assurance de se voir attribuer un partenaire. Si tel est le cas, le joueur sera remboursé de ses droits d'inscription. Les droits d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical ou attestation de travail. Dans tous les cas les droits d'inscription ne seront pas remboursés après parution des premières convocations.

19 - L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription d'un joueur ou joueuse qui n'aurait pas respecté :

- Les règlements des compétitions sur une édition antérieure,
- Une personne du comité d'organisation,
- Ou qui aurait perturbé ou critiqué publiquement une ancienne édition.

20 - Tout joueur inscrit au tournoi doit payer 18€ pour un tableau et 20€ pour 2 tableaux.

21 - La date limite d'inscription est le **30 avril 2020** et le tirage au sort aura lieu le **04 mai 2020**

22 - Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes.

23 - Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure, sera compté faute, sauf au service, où le joueur pourra resserrer une fois.

24 - La configuration du gymnase ne permet le coaching que pendant les arrêts de jeu (11 points et fin de set)

25 - Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords des gymnases.

26 - Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le juge arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

27 - Le juge arbitre est désigné par le comité organisateur. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Ses décisions sont sans appel.

28 - Le juge arbitre responsable du tournoi est **Mr Bernard SANCHEZ**

29 - En cas de forfait, les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurants sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. En double, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que ça ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné.

30 - Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort, excepté sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 5 jours maximum et ce dernier devra être adressé à la ligue PACA ([contact@liguepacabad.org](mailto:contact@liguepacabad.org)) ou au responsable de la commission régionale d'arbitrage ([Joachim ULRICH](#)) sous peine de sanction fédérale.

Mr Joachim ULRICH – Les Jardins du Soleil – 1225 Rocade des Playes 83140 SIX FOURS

31 - L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

32 - Selon l'Article 2.14 du règlement général des compétitions (RGC), chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge arbitre et disposant d'une autorisation écrite délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Les noms, prénom et numéro de téléphone du responsable de chaque enfant, doivent être communiqués en arrivant à la table de marque, une feuille d'émargement sera à disposition auprès du juge arbitre, afin que les responsables sur la compétition, puissent signer et valider leur présence et la participation de l'enfant à la compétition.

33 - Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus tard lors de sa 1ère arrivée dans la salle du 1er jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage).

34 - Les joueurs et accompagnateurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Il est interdit de se restaurer sur le plateau de jeu.

35 - La participation au tournoi de Mallemort implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

**36 - Le règlement général des compétitions (RGC) de la FFBAD s'applique à tous les points non développés dans ce règlement.**